Bulletin Municipal du BOURG

Décembre 2020

Edito de l'équipe municipale

Nous vivons un moment inédit, un virus jusque-là inconnu circule à travers la planète et génère une nouvelle maladie, la covid19, qui peut être grave. Pour y faire face des mesures contraignantes sont imposées à la population, période de confinement répétée, port du masque pour tous y compris les enfants à l'école.

Cet épisode sidérant et anxiogène rebat les cartes des priorités existentielles pour chacun et révèle une nouvelle attractivité des zones rurales, pour preuve les 7 demandes de renseignements préalables aux transactions immobilières sur notre commune depuis le mois de juillet.

De nouveaux habitants s'installent au BOURG ou se préparent à arriver. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cela motive l'équipe municipale à imaginer des actions favorisant les liens entre les habitants. La fête des mais du 4 octobre en aura été la première occasion.

Renforcer les liens de proximité devient aussi une exigence de fraternité pour faire face aux situations sociales, engendrées par l'arrêt de nombreuses activités économiques et culturelles, dramatiquement décrétées comme non essentielles.

Le conseil municipal s'est mis au travail pour faire aboutir les projets en instance.

En premier lieu, la révision du zonage de l'assainissement collectif. L'enquête publique a eu lieu du 28 septembre au 12 octobre, précédée d'une réunion avec les propriétaires des parcelles concernées par l'extension du réseau collectif. Le bouclage du budget est à l'étude. Nous espérons la réalisation des travaux courant 2021.

Est aussi à l'étude, la rénovation des logements communaux de l'école.

Le conseil porte aussi le projet de création d'un site internet pour rendre plus visible les dynamiques de notre commune. Dans ce bulletin vous trouverez déjà un aperçu de nos ressources communales.

Toute l'équipe municipale vous souhaite les meilleures fêtes de fin d'année,

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Parmi nos ressources communales

De l'alimentaire :

• **La boulangerie-pâtisserie** Mazarguil« Au Pain du Bourg »
• **La Ferme de La Rauze :** produits, bio, pain, charcuterie, viandes, jus de pomme, légumes, les lundi et vendredi de 16H à 19H aux Tragners.
• **Elise et Erwan Navarre**, « **Une poule sur un mur** » : légumes bio et poulets, dimanche matin sur le parking de la boulangerie.
• Camion **la pizz'artistique** : pizzas, mercredi de 17 à 22H, sur le parking de covoiturage.

Des services :

• **Christophe Soubrié:** Mécanique générale à Montay.
• **Laurent Soubrié:** Carrosserie à Montay.
• **Angélique Dakmejian**, **Baticlean46** Nettoyage des bâtiments aux Prades
• **Florence Arickx** assistante maternelle au centre bourg.
• **Stéphanie Delpech** assistante maternelle au Causse.
• **Nathalie Richard :** Esthéticienne à domicile au Brossier.
• **Alice Beuzart :** Thérapeute en Fasciapulsologie à Prépau.

Des artisans, artistes:

• **Yvan et Karine Bodin** : Poterie « **Entre Pots** » au centre Bourg.
• **Audrey Moulènes :** Laine.Feutre.Fil. aux Tragners.
• **Pierre Moulènes :** Menuiserie aux Tragners.
• **Julien Tillié :** ébénisterie à Montay.

Des lieux d'accueil et de loisir :

• 7 gîtes de 3 à 12 couchages
• 1 gîte d'étape de 7 couchages
• **Julie & Bertrand Vernière :** Centre équestre du **Domaine de Mauclat** à Broche.

La vie Associative

Les activités de L'Association **Tant Bourg Battant,** ont été stoppées le 16 mars. Certaines, qui se pratiquaient en extérieur (aquarelle, Tai Chi), ont pu reprendre avant l'été.... La sortie intergénérationnelle de septembre, destination "La Dordogne " a été annulée. Ce mois de décembre, l'activité "Jury des libraires du Bourg" a pu reprendre normalement puisque chacun des 36 participants lit les livres (au nombre de 6), à son domicile. Le jury se réunira au printemps pour élire le meilleur livre !
L'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.
.

Bouffée d'Oxygène, cours de gymnastique volontaire ouvert à tous, le mercredi à 20 h, est en suspend actuellement.

Le Comité des Fêtes, étant en sommeil par manque de bénévoles, souhaite que l'association soit relancée. Nous avons fait une première réunion en septembre pour présenter le bilan moral et financier. Depuis, plusieurs habitants de la commune, nous ont fait part de leur souhait de s'investir au sein de celui-ci. Quand la situation sanitaire le permettra, nous ferons une réunion publique afin de constituer un nouveau bureau. Toutes les personnes motivées et volontaires qui souhaitent l'intégrer seront les bienvenues.
Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 et espère pouvoir organiser de nouvelles manifestations en fonction des prescriptions gouvernementales.

Deux Associations de Chasse sont présentes sur la commune.

La fête des mais

Le 4 octobre, bravant le mauvais temps, près d'un quart de la population de la commune s'est retrouvée à l'invitation des nouveaux élus pour planter un mûrier sur la place du village et partager le verre de l'amitié.
A travers quelques jeux interactifs nous avons parcouru le tissu économique et associatif de la commune et, accueillis les nouveaux habitants.
Un agréable moment passé ensemble !

Noël des enfants de la commune :

Le **dimanche 20 décembre**, c'est en calèche que le Père Noël s'est rendu dans 5 points de notre commune afin de remettre un cadeau à chaque enfant. Une lettre a été adressée à chacun d'eux leur précisant le lieu et l'heure du RDV où ils ont pu retrouver le Père Noël !!!

Colis des aînés :

Comme chaque année un colis de produits locaux à déguster a été amené aux personnes ayant plus de 75 ans, c'est l'occasion de se rencontrer, de prendre des nouvelles et de maintenir un lien, qui prend encore plus d'importance dans cette période qui nous met à l'isolement !

Etat civil

Naissances :

Camille LANDES, né le 05 mars de Christophe LANDES et Fabienne LABORIE à Couquel.

Isaac SAINTE-MARIE, né le 16 juin de Florian SAINTE-MARIE et Aurore MONTILLET aux Combes Hautes.

Leia TARRAGO, née le 19 septembre de Kévin TARRAGO et Justine MAILHÉ au centre Bourg.

Emile DERENDINGER, né le 08 octobre de Jérémy DERENDINGER et Laurine MENNESSIER à La Rauze.

Tao ENGELIBERT, né le 17 novembre de Joseph ENGELIBERT et Gwendoline DUBRAY au centre Bourg.

Décès :

Ambroisine CROS, décédée le 27 mars.

Hugues FOURNIER, décédée le 17 mai.

Annick BUREL, décédée le 06 juin.

Edith BAYLE, née LAGARRIGUE, décédée le 14 juin.

Paulette VEDIE, née LACARRIERE, décédée le 23 juillet.

Germaine LABARTHE, née DORIO, décédée le 03 octobre.

François BARRES, décédé le 15 octobre.

Les nouveaux habitants **depuis 2017 :**

Au centre Bourg : Vincent BRASCALIA & Pauline BERNADOUX, Laurent & Béatrice DELAMARE, Kévin TARRAGO & Justine MAILHE, Aurélien STIVALET & Grégory GRIMONPREZ, Marc MIRABELLS & Camille CODVELLE, Michèle TARRAF, Eric LADOAS & Laurence COLOMBET.

Aux Combes Hautes : Florian SAINTE MARIE & Aurore MONTILLET, Fabien DESCARGUES.

Aux Martres : Rémy CAZAL & Aurélie LACAM, Didier & Marjorie FABRE, Delphine GOUTAL, Martin LACOUTURE-LAJUGIE & Maryse LABAT.

A Montay : Nicolas LECYSYN & Sophie TERZULLI, Julien TILLIE & Annette SUSAN.

A Brayne : Odile LINERS & Nadine LAGOURDETTE, Jonathan & Viorica CAHON.

Au Mas de Nassi : Claude ASTOUL & Sandra CARDENAS, Frédéric BEN ALI & Bérangère BARA

A la Rauze : Jérémy DERENGINGER & Laurine MENNESSIER.

A Couquel : Christophe & Fabienne LANDES.

Aux Poujades : Xavier LACOUT & Lucie VALETTE.

A Broches : Bertrand & Julie VERNIERE.

A Malpeyre : Jean-Baptiste CHATANET & Marina FAILLES.

Au Pech les Martres : Guillaume DIEU & Noémie FERON.

Aux Prades : Jean-Marc ANDREI & Angélique DAKMEJIAN.

Cahier pratique

Transport à la demande :
Le transport à la demande est un service public personnalisé géré par le Grand-Figeac. Pour bénéficier de cette prestation, il suffit de téléphoner la veille du déplacement, avant 17 heures, au 05 65 10 02 21. A partir Du BOURG, transport possible vers Lacapelle Marival, Leyme, Aynac, Saint Céré, Gramat, Figeac.
Tarif unique : Aller simple 2,00 €, Aller-retour 4,00 €.
Plus de renseignements sur le dernier journal du grand-Figeac.

Programme habiter le Grand Figeac :
Le Grand-Figeac mobilise des financements en faveur des logements de plus de 15 ans, pour des travaux d'économie d'énergie ou pour des travaux d'adaptation du logement au vieillissement et au handicap.
Pour obtenir des renseignements : Amandine Lefebvre au 05.65.11.08.08 sur RDV du lundi au vendredi à Lacapelle-Marival (bureau du grand Figeac)

Ne brûlons plus les végétaux :
En moyenne un jardin génère 160 kg de déchets verts par personne et par an ; source ADEME. Ils peuvent se transformer en compost qui enrichissent vos plantations, en paillage ou ....en polluants et notamment des particules en suspension !
Il est possible de commander un kit de compostage (20 €) par l'intermédiaire de la référente SYDED de la commune, Sabine Chivaydel au 06 82 15 40 73.

J'achète local, en ligne et près de chez moi:
www.achat-grand-figeac.com
Fruit d'une action commune menée avec les associations de commerçants, les chambres consulaires, la Préfecture et le Département du Lot, une plateforme sur internet type « Place de marché » va permettre à chaque commerçant ou artisan qui le souhaite de proposer ses produits à la vente, selon le mode de paiement et de retrait de son choix. **(**Retrait au magasin, chez un autre commerçant ou lieu de regroupement, voire livraison).

Ouverture de la Mairie :
Béatrice Pouget, secrétaire de mairie vous accueille le Lundi de 9h à 12h30 et le Jeudi de 9h à 12h

Permanence du maire :
Le lundi de 9h à12 h

Bibliothèque : Sabine ou Christiane vous accueillent le 1er samedi de chaque mois, de 10h30 à 11h30. Vous serez conseillés pour y choisir une Bd, des livres pour enfants, des romans… et sans adhésion préalable !

PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal :
Après la phase de diagnostic, l'élaboration du PLUI entre dans la phase de définition du projet d'aménagement et de développement durable, c'est à dire les grandes orientations de notre territoire pour les dix à quinze années à venir.
Plus d'infos en mairie ou sur le site du Grand-Figeac :
www.plui-grandfigeac.fr

Quelle que soit la rubrique, s'il y a des oublis, ne pas hésiter à nous les signaler, merci !

Les vœux de la municipalité

Si les conditions le permettent, Monsieur le maire et son conseil municipal seront heureux de vous présenter leurs vœux pour la nouvelle année. Vous recevrez une invitation.